



PROGRAMME D'ETUDES

POL/POL-EPPA & MATA-POL

ANNEE ACADEMIQUE

2023-2024

SEMESTRE

1^{er} et 2^{ème}

TITRE DU COURS

L'Union européenne face aux crises : légitimité, politisation, populisme, partis politiques, désinformation

PROFESSEUR DU COURS

Nathalie BRACK

ASSISTANT DU COURS

Aurélien MORNON AFONSO

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, A OPTION)

Séminaire de recherche

LANGUE D'INSTRUCTION

Français et Anglais

CREDITS ECTS

15

1. OBJECTIFS DU COURS

Ce séminaire a pour objet l'étude des résistances engendrées par la construction européenne et les crises de l'intégration. Il a pour but l'acquisition de notions fondamentales de la recherche en sciences politiques appliquée à l'Union européenne, à travers la rédaction d'un mémoire. Il accueille des étudiants désireux d'examiner les enjeux liés aux crises de l'intégration européenne, aux résistances et oppositions suscitées par l'UE et ses politiques ainsi qu'à l'interaction entre crise et euroscepticisme.

Les mémoires peuvent porter sur une politique particulière, une réforme, un événement ou une crise spécifique, une institution ou un type d'acteur/organe. Ils privilégient une approche empirique. Celle-ci doit permettre tout à la fois de nourrir les connaissances sur le sujet choisi et de permettre une réflexion sur la nature de la construction européenne et plus généralement, sur la politique européenne au sens large. Le séminaire encadre les travaux et réflexions des étudiants, et les aide à acquérir les connaissances théoriques, épistémologiques et méthodologiques nécessaires à la conduite de leurs recherches. Le but est de guider et d'assister les étudiants dans leurs recherches et la rédaction de leur mémoire sur le sujet de leur choix.

A l'issue de l'enseignement, l'étudiant aura rédigé un mémoire de recherche sur un sujet de son choix. L'objectif du séminaire est l'acquisition des éléments fondamentaux de la méthodologie des sciences politiques, appliquée à l'étude de l'Union européenne et des résistances qu'elle engendre. Cela implique:

- l'identification d'un sujet pertinent
- l'élaboration d'une problématique
- la réalisation d'un état de l'art de la littérature scientifique dans le domaine concerné



- la formulation d'une question de recherche précise
- l'identification d'hypothèses falsifiables
- le choix d'un protocole de recherche
- la conduite d'un travail empirique (entretiens avec des acteurs, observation, analyse documentaire, passation de questionnaires fermés, travail sur des données qualitatives ou quantitatives, etc.)
- le test des hypothèses
- la rédaction du mémoire proprement dite, dans le respect du cahier des charges défini par le Collège (longueur, système de références, bibliographie, etc.)

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les séminaires de recherche ne comportent pas de contenu académique spécifique à proprement parler : ils offrent tous un suivi et un soutien méthodologique similaire à des groupes d'étudiants travaillant sur une thématique donnée.

Chaque séminaire est supervisé par un professeur, aidé d'un assistant académique, et se concentre sur une aire de recherche. Les séminaires alternent des sessions plénières, réunissant le professeur avec l'ensemble des étudiants du séminaire pour discuter des méthodes de recherche, et des entretiens individuels, au cours desquels les étudiants exposent leur projet de recherche et discutent de l'avancée de leurs travaux avec le professeur et l'assistant académique. Ces objectifs spécifiques se rattachent donc aux objectifs d'apprentissage propres au programme d'étude, applicables au mémoire de Master.

3. CONTENU DU COURS

1. Novembre 2023 :
 - Remise par les étudiants d'une première fiche de synthèse (titre provisoire, problématique et objectifs, méthode envisagée, bibliographie préliminaire) ;
2. Décembre 2023 :
 - Feedback sur la première fiche de synthèse ;
3. Janvier 2024 :
 - Séance collective sur la méthodologie de la recherche empirique et de la rédaction du mémoire de master ;
 - Remise par les étudiants d'une fiche reprenant l'état d'avancement de leur recherche ;
 - Deuxième vague d'entretiens individuels avec les étudiants : réflexion sur la problématique, la question de recherche et les hypothèses, conseils sur les orientations méthodologiques, conseils bibliographiques et suggestion de contacts pour entretiens ou collecte de données ;
4. Février 2024 :
 - Troisièmes entretiens individuels avec les étudiants: suivi de la progression des travaux ;
5. Mars 2024 :
 - Mise en circulation parmi les participants au séminaire de fiches de synthèse présentant le mémoire et l'état d'avancement des recherches de chacun ;



- Travail en “ateliers” thématiques, en fonction des besoins des étudiants ;
6. Avril 2024 :
- Derniers entretiens individuels en vue de la finalisation du mémoire ;
7. Juin 2024 :
- Soutenance orale : les étudiants sont invités à répondre aux questions et à réagir aux commentaires sur leur travail lors d'une séance de feedback avec le professeur et l'assistant.

3. METHODE D'ENSEIGNEMENT

Le séminaire de recherche repose sur deux méthodes d'enseignement : des séances collectives et des entretiens individuels.

Une première série d'entretiens individuels permet de discuter avec les étudiants du sujet envisagé pour leur mémoire. Le but est de déterminer sa pertinence et faisabilité et de préciser la problématique et la méthodologie. A partir du second semestre, des entretiens individuels seront organisés sur base mensuelle afin de faire le point avec les étudiants sur l'état d'avancement de leurs recherches. Ces entretiens visent donc à donner à chaque étudiant un tutorat individuel avec le professeur et l'assistant académique. Ils permettent de discuter en détail de leur travail de recherche, de leurs réflexions, des éventuelles difficultés rencontrées et de la rédaction du mémoire. Ces entretiens s'échelonnent de novembre à avril. Leur nombre et leur durée dépendent des effectifs du séminaire. De plus, une séance collective sur la méthodologie de la recherche adaptée au thème du séminaire est organisée au début du second semestre. Enfin, au milieu du semestre, le séminaire propose des ateliers collectifs qui permettent aux étudiants de confronter leurs expériences et d'approfondir certains aspects du travail de recherche sur des thèmes définis collectivement (par exemple: "trouver une question de recherche", "réaliser des entretiens", "construire un plan", "traiter des données quantitatives", etc.).

4. PLUS DE DETAILS SUR LA METHODE D'ENSEIGNEMENT

Le principal travail attendu des étudiants est la rédaction d'un mémoire de recherche, sur le sujet choisi par l'étudiant et validé par le professeur. Les étudiants sont libres de choisir un sujet qui correspond aux thèmes abordés dans le séminaire. Il revient au professeur de les aider à définir, problématiser ou préciser leur sujet. Il leur apporte également un soutien régulier au cours des phases de recherche et de rédaction, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes méthodologiques. Tant les entretiens individuels que les séances collectives permettent d'évoquer la diversité des méthodes de collecte et d'analyse des données et les enjeux qui s'y rattachent.

Avant chaque entretien individuel, les étudiants sont tenus de remettre au professeur un document de synthèse, expliquant leurs progrès (problématique, question de recherche, hypothèse, méthode, bibliographie, plan provisoire, etc.). Cela permet au professeur et à l'assistant académique d'évaluer la progression des étudiants et de leur faire bénéficier de conseils précis. Cette fiche de synthèse est distribuée aux étudiants qui suivent le séminaire en vue de préparer les ateliers thématiques, de façon à favoriser le dialogue entre les étudiants et la coopération des étudiants travaillant sur des sujets ou avec des méthodes proches.



College of Europe
Collège d'Europe

Brugge



Natolin

FICHE ECTS

5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Voir l'*outline* détaillé du cours pour avoir la bibliographie complète.

6. EVALUATION

Les étudiants sont évalués sur la base de leur mémoire. Cette évaluation est effectuée à partir de critères précis et communiqués aux étudiants (originalité et pertinence du sujet, cadre théorique, données empiriques, qualité de l'analyse, respect des critères de forme, style, etc.). Chaque mémoire fait l'objet d'une appréciation écrite détaillée.

Une séance de soutenance orale individuelle de 20 minutes est organisée en juin. Y prennent part l'étudiant, le professeur et l'assistant académique. L'étudiant est invité à répondre aux questions du professeur et de l'assistant académique et à réagir à leurs commentaires. Les précisions et réponses apportées à cette occasion rentrent en compte dans l'évaluation du travail.